

Strasbourg, le 20 juin 2018

Médailles d'honneur et insignes du corps départemental

46 sapeurs-pompiers de la compagnie de Molsheim mis à l'honneur

La cérémonie de remise de médailles d'honneur et d'insignes du corps départemental de la compagnie de Molsheim se déroulera mardi 26 juin 2018 à 19 h 30, sur le parvis de l'Espace terminus, Place de l'ancienne gare à Truchtersheim. La cérémonie sera présidée par Monsieur Thierry Carbiener, Président du conseil d'administration du SDIS 67 et Conseiller départemental du Bas-Rhin et commandée par le Commandant François Trost, Commandant de la compagnie de Molsheim.

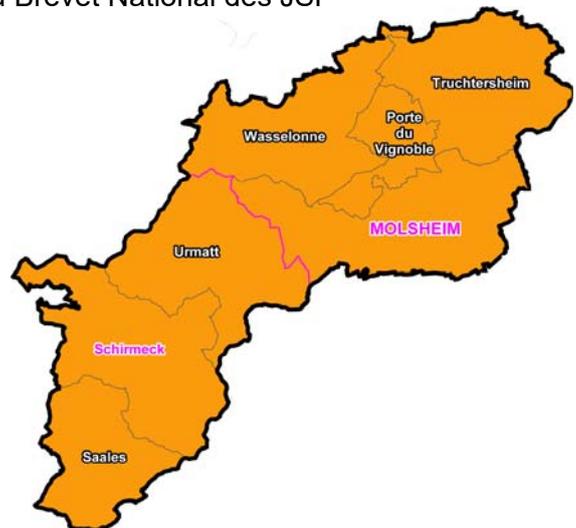
46 sapeurs-pompiers seront mis à l'honneur :

- 23 médaillés d'honneur
- 1 sapeur-pompier promu
- 5 nominations à l'honorariat
- 17 sapeurs-pompiers ayant terminé leur formation initiale recevant l'insigne du corps départemental

8 jeunes sapeurs-pompiers se verront remettre le diplôme du Brevet National des JSP

La compagnie de Molsheim en quelques chiffres

9616 sorties de secours en 2017
97 communes défendues (101 181 habitants)
7 UT
691 sapeurs-pompiers volontaires
29 sapeurs-pompiers professionnels
4 personnels administratifs et techniques
149 jeunes sapeurs-pompiers
129 engins
37 centres d'incendie et de secours



Les médailles d'honneur des sapeurs-pompiers

Le décret du 10 juillet 2017, a créé deux échelons, le bronze et le Grand'or et a supprimé l'échelon vermeil.

Les médailles sont attribuées de la façon suivante :

- Grand'or après 40 ans de service
- Or après 30 ans de service
- Argent après 20 ans de service
- Bronze après 10 ans de service

Vous êtes cordialement invités à la cérémonie ainsi qu'au verre de l'amitié qui sera servi à l'issue de celle-ci.

Contact presse :

Bureau communication
03 90 20 70 48

communication@sdis67.com